

RAPPORT MORAL – CONGRÈS 2025/2026 – UNPRG DES VOSGES

Mesdames, Messieurs,
Mes chers camarades,
Chers adhérents et amis,

Avant de débiter ce rapport moral, je souhaite excuser :

Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Dié-des-Vosges,
Monsieur Gaëtan Dussausaye, député des Vosges,
Monsieur Bruno Toussaint, maire de Saint-Dié-des-Vosges, qui nous rejoindra pour le moment de convivialité, ce qui me permettra de le remercier chaleureusement pour la mise à notre disposition des moyens techniques de la ville nécessaires au bon déroulement de notre congrès départemental ;
Monsieur David Valence, conseiller régional ;
Le capitaine Philippe CURÉ, Commandant de compagnie de gendarmerie de Saint-Dié-des-Vosges ;
Mme Caroline PRIVAT MATTIONI, 1ère vice-présidente du Conseil Départemental 88 ;
M Daniel GONFROY, président national de l'UNPRG ;
Messieurs Edourd Bertochi et Michel Tousch, respectivement président départemental UNPRG du Haut Rhin et de la Haute Marne ;
Messieurs Dominique BAGUET, Jean-Paul STUDLER, respectivement présidents de l'Union Nationale des personnels des personnels de la police nationale des départements de la Meurthe et Moselle, des Vosges et du Bas Rhin,

Je tiens à remercier chaleureusement les autorités présentes :

- Le général Marc Hamel Président départemental des Amis de la Gendarmerie et représentant M. Eric Boeuf, président départemental de la légion d'honneur ;
- Monsieur Jean-Eric Denis, adjoint au maire, délégué à la mémoire et représentant son maire ;
- Monsieur Jean-Michel MARGRAITTE, conseiller municipal SDDV, délégué à la mémoire ;
- M. Antoine Deschamps, président de section SDDV, représentant M Gilles LAINÉ président départemental de l' ONM ;
- Dominique MARCHELLETTA, Président de secteur de SDDV de l'Amicale des Retraités de la Gendarmerie, représentant son président départemental.

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre fidélité et votre engagement.

Cette attention témoigne de l'intérêt porté à notre association, à ses adhérents et plus largement aux valeurs que nous continuons à défendre au service de la communauté de la gendarmerie.

Comme le disait Henry Ford :

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »

Cette citation illustre finalement assez bien l'esprit qui anime notre union départementale depuis maintenant cinquante années.

C'est avec un réel plaisir que je vous accueille aujourd'hui pour le congrès départemental de l'Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie des Vosges.

Le rapport moral est un moment important : il nous permet à la fois de regarder le chemin parcouru, de mesurer les réalités du présent, et de préparer l'avenir.

Avant d'évoquer notre actualité et nos perspectives, il me paraît essentiel de revenir sur ce qui fonde notre identité.

Cette année revêt un caractère particulier pour notre union départementale, puisque nous célébrons le 50^e anniversaire de l'UNPRG des Vosges.

À cette occasion, nous avons rendu hommage à notre premier président, Joseph Brezner.

Hier encore, une gerbe a été déposée sur sa tombe, en présence de ses enfants et petits-enfants.

Ce moment, à la fois simple et solennel, rappelle l'importance de la transmission et du respect de celles et ceux qui ont construit notre association.

Cet anniversaire départemental s'inscrit dans une histoire plus large, celle d'une histoire nationale forte.

L'UNPRG fête cette année ses 80 ans.

Depuis sa création, elle a su s'adapter, évoluer, tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices.

Elle est aujourd'hui présidée par Daniel Gonfroy, qui incarne cette continuité au niveau national.

Le congrès national à Sète sera un moment fort pour rappeler la place et le rôle de notre association.

Au-delà de son histoire, c'est bien par ses valeurs et ses missions que l'UNPRG continue d'exister et de rassembler.

Notre association repose sur des principes essentiels :

- la solidarité entre générations ;
- le soutien moral et matériel ;
- le maintien du lien avec les actifs ;
- et l'esprit de camaraderie.

Ces valeurs se traduisent concrètement par nos actions quotidiennes, notre présence auprès des adhérents et notre engagement sur le terrain.

Nous attachons également une importance particulière aux liens que nous entretenons avec les gendarmes d'active chaque fois que cela nous est possible.

Même si les relations entre actifs et retraités ont naturellement évolué au fil du temps, notamment en raison des contraintes opérationnelles, de l'organisation du service et d'un temps de présence désormais plus réglementé qu'autrefois, les missions confiées aux gendarmes restent toujours aussi nombreuses et exigeantes.

Il nous appartient donc de continuer à créer des occasions d'échanges et de proximité, sans jamais perturber les nécessités du service.

C'est dans ce cadre que l'UNPRG des Vosges poursuit son action avec détermination.

Cependant, nous devons aussi regarder la réalité en face.

Nous constatons des difficultés croissantes en matière de recrutement, tant chez les retraités que chez les gendarmes en activité.

Cette situation s'inscrit dans un contexte plus large, marqué par une évolution des comportements et un engagement associatif en recul.

De même, il devient plus difficile de trouver des volontaires prêts à s'investir durablement.

Cette évolution des comportements et des formes d'engagement ne concerne d'ailleurs pas uniquement le monde associatif.

Elle touche plus largement l'ensemble de nos institutions et du monde professionnel, confrontés à des difficultés de fidélisation, à une évolution des attentes des personnels et à des contraintes d'organisation toujours plus importantes.

La gendarmerie n'échappe naturellement pas à ces évolutions.

Les travaux récents de la Cour des comptes permettent d'objectiver plusieurs de ces évolutions.

Quelques chiffres sont particulièrement parlants :

- les départs ont augmenté d'environ +25 % en quatre ans, atteignant plus de 15 000 départs annuels ;
- l'engagement des réservistes a progressé de +20 % en un an, signe d'un besoin croissant de renfort ;
- malgré les moyens alloués, les effectifs restent sous tension.

À ces données s'ajoute une évolution de fond qui mérite toute notre attention.

La Cour des comptes souligne un décalage structurel :

Alors que la population se concentre de plus en plus dans les zones urbaines et périurbaines, la répartition des effectifs, elle, a très peu évolué.

Nous sommes donc face à un décalage entre la géographie des populations et celle des moyens.

Ce déséquilibre peut créer, localement, des tensions et des inadéquations dans la réponse opérationnelle.

Il convient également de rappeler que les réponses apportées à ces difficultés doivent concilier plusieurs exigences parfois complexes :

- efficacité opérationnelle ;
- présence territoriale ;
- proximité avec la population ;
- et équilibre entre les territoires.

C'est tout l'enjeu des choix actuellement conduits en matière d'organisation des forces de sécurité intérieure.

Il est important de préciser que cette situation ne relève pas uniquement du commandement de la gendarmerie.

Les difficultés évoquées résultent d'une responsabilité partagée, qui implique à la fois les choix budgétaires de l'État, les orientations du ministère de l'Intérieur, ainsi que les décisions politiques en matière d'organisation territoriale et de répartition des effectifs.

Cette réalité doit être comprise pour appréhender avec lucidité la complexité de l'organisation de la sécurité et les attentes du terrain.

Face à ces évolutions, notre association a pleinement son rôle à jouer.

Plus que jamais, nous devons :

- renforcer notre attractivité ;
- encourager l'engagement ;
- maintenir le lien entre générations ;
- et continuer à faire vivre les valeurs de solidarité, de cohésion et de camaraderie qui fondent notre union.

Dans ce contexte, il appartient également à chacun des acteurs institutionnels, autorités de l'État, élus nationaux et locaux, et représentants de la gendarmerie, de mesurer pleinement ces enjeux et de poursuivre les efforts nécessaires pour répondre aux attentes du terrain et garantir une sécurité de proximité équilibrée sur l'ensemble du territoire.

Au moment de conclure, je voudrais simplement rappeler que notre association ne vit pas seulement à travers son histoire, mais surtout grâce à l'engagement de celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

Elle continuera d'avancer grâce à la fidélité de ses adhérents, à l'investissement de ses bénévoles et au soutien de tous ceux qui demeurent attachés aux valeurs de la gendarmerie.

Je tiens également à remercier les autorités civiles, militaires et les élus présents aujourd'hui ou qui se sont excusés pour l'attention qu'ils portent à notre institution, à ses personnels d'active comme à ses retraités.

Les défis que nous avons évoqués appellent une mobilisation collective.

Cette mobilisation concerne naturellement l'ensemble des acteurs publics.

Les élus locaux et nationaux, même lorsqu'ils ne sont pas directement spécialisés dans les questions de sécurité intérieure, jouent un rôle essentiel par leur proximité avec le terrain, leur connaissance des réalités locales et leur capacité à relayer les attentes des territoires auprès des instances décisionnelles.

Leur attention et leur soutien demeurent indispensables pour accompagner durablement l'action de la gendarmerie et préserver un service de sécurité de proximité équilibré sur l'ensemble du territoire.

L'UNPRG, première association nationale de la gendarmerie, continuera à prendre toute sa part dans cette mission de cohésion, de solidarité et de transmission.

Par son action nationale, elle demeure également un interlocuteur reconnu des pouvoirs publics, des ministères concernés, des instances de concertation et des élus de la Nation, afin de porter la voix des actifs, des retraités, des veuves et plus largement de la communauté de la gendarmerie.

Cet engagement, conduit dans un esprit de dialogue et de responsabilité, participe pleinement à la défense des intérêts moraux et sociaux de notre institution.

Je forme le vœu que nous continuions collectivement, chacun à notre place, à faire vivre cet esprit d'engagement, de solidarité et de fidélité aux valeurs qui nous rassemblent.

Permettez-moi de vous remercier très sincèrement pour votre écoute et votre présence tout au long de ce congrès.

Et avant de nous quitter, je vous propose de conclure ensemble, dans un même élan...

Par Sainte Geneviève... Vive la gendarmerie... et vive l'UNPRG !

Alain Lamblé